

COMMUNIQUE :

Contribution au Fonds Citoyen 111

Suite à la création du « Fonds Citoyen » qui vise à collecter les ressources provenant des dons et contributions des personnes physiques et morales en vue de leur utilisation dans le financement des projets de développement dans les régions ainsi que sous forme d'assistance sociale, directement ou par le biais des associations habilitées à cet effet, la Banque Centrale de Tunisie porte à la connaissance du public qu'elle a procédé à l'ouverture d'un compte sur ses livres sous le numéro 111 : « **Fonds Citoyen 111** », portant l'identifiant bancaire : 00 038 000 4109111000 15

Il est à signaler que le Fonds n'appartient à aucune des catégories d'institutions existantes et il n'est sous la tutelle d'aucune autorité administrative. Il est, ainsi, juridiquement indépendant, doté de la personnalité morale et il sera dirigé par un comité de gestion regroupant notamment des membres représentatifs de la société civile.

Les comptes du fonds seront soumis à un audit externe par deux commissaires aux comptes, tout en assurant, d'une manière continue, la communication au public, sur un site web, de ses rapports d'activités ainsi que des rapports des commissaires aux comptes.

Les personnes physiques ou morales désirant apporter leurs contributions à ce fonds, peuvent utiliser les moyens de paiement en vigueur tels que les virements bancaires et postaux, les chèques et les versements en espèces aux guichets du siège ou des comptoirs

de la Banque Centrale de Tunisie, ainsi qu'auprès des bureaux de la Poste Tunisienne et des guichets des agences bancaires sur tout le territoire du pays, à charge pour ces derniers de les virer au profit du Fonds.

Concernant les virements ordonnés de l'étranger, ils peuvent être effectués par le biais des comptes de la Banque Centrale de Tunisie ouverts auprès de ses divers correspondants à l'étranger figurant sur la liste ci-jointe.

Les ordonnateurs des virements sont appelés, dans ce cadre, à bien mentionner sur les ordres de virement le nom du Fonds comme bénéficiaire du virement : « Fonds Citoyen 111 », ainsi que son identifiant bancaire international (IBAN) :

TN 59 00 038 000 4109111000 15 .

Par ailleurs, les donateurs qui désirent affecter leurs dons au profit d'un projet de développement ou d'une œuvre sociale bien spécifiés, peuvent le mentionner dans l'ordre de paiement y relatif.

LISTE DES BANQUES CORRESPONDANTES DE LA BCT PAR PAYS

PAYS	DEVISES	BANQUES	ADRESSES SWIFT
Allemagne	EUR	Commerzbank AG Deutsche Bank AG	COBADEFF DEUTDEFF
Arabie Saoudite	SAR	Riyad Bank Arab National Bank The National Commercial Bank	RIBLSARI ARNBSARI NCBKSAJE
Autriche	EUR	Unicredit Bank Austria	BKAUATWW
Bahrain	BHD	National Bank of Bahrain	NBOBBHBM
Belgique	EUR	Fortis Bank SA/NV	GEBABEBB36A
Canada	CAD	Royal Bank of Canada	ROYCCAT2
Danemark	DKK	Danske Bank AS	DABADKKK
EAU	AED	Central Bank of United Arab Emirates	CBAUAEAA
Espagne	EUR	Banco Santander SA	BSCHEMM
Finlande	EUR	Nordea Bank Finland Plc	NDEAFIHH
France	EUR	BNP Paribas SA Crédit Agricole SA Natixis Société Générale Tunisian Foreign Bank	BNPAFRPP AGRIFRPP CCBFRPP SOGEFRPP UTUBFRPP
Grande-Bretagne	GBP	HSBC Bank Plc	MIDLGB22
Italie	EUR	Intesa sanpaolo SpA Banca Nazionale del Lavoro SpA	BCITITMM BNLIITRR
Japon	JPY	The Bank of Tokyo Mitsubishi UFJ Ltd	BOTKJPJT
Koweït	KWD	Central Bank of Kuwait	CBKUKWKW
Luxembourg	EUR	Banque Centrale du Luxembourg	BCLXLULL
Norvège	NOK	DnB NOR Bank ASA	DNBANOKK
Pays-Bas	EUR	ABN AMRO Bank NV	ABNANL2A
Qatar	QAR	Qatar National Bank SAQ	QNBAQAQA
Suède	SEK	Skandinaviska Enskilda Banken AB Svenska Handelsbanken AB	ESSESESS HANDSESS
Suisse	CHF	UBS AG Credit Suisse AG	UBSWCHZH80A CRESCHZZ80A

USA	USD	Citibank NA Deutsche Bank Trust Company Americas	CITIUS33 BKTRUS33